

DÉPÊCHE - Mercredi 06 janvier 2021 - 17:39

La FHF se lance dans un réseau d'action en direction des personnes sourdes et malentendantes

Mots-clés : #établissements de santé #médico-social #coopérations #handicap #patients-usagers #fédérations pro #Ehpad #accès aux soins #paramédicaux #médecins

PARIS, 6 janvier 2021 (APMnews) - La Fédération hospitalière de France (FHF) participe à la création d'Infosens, un réseau d'action pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, notamment sur le plan de l'accès aux soins, ont expliqué mardi à APMnews Sandrine Courtois et Benjamin Caniard, responsables du pôle autonomie de la fédération.

La FHF, la région Ile-de-France et la Fondation pour l'audition s'associent à l'initiative de l'Institut national de jeunes sourds (INJS) de Paris "pour créer un réseau d'actions au service de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes", a fait savoir la fédération dans un communiqué diffusé fin décembre.

"Plus de 7 millions de personnes reconnaissent avoir une déficience auditive soit 11,2% de la population", mentionne-t-elle, soulignant l'objectif de répondre à "un enjeu majeur de santé publique".

Ce réseau, nommé Infosens, vise à mettre en commun des expertises des partenaires en faveur de l'information sur les surdités, des parcours de soins et de l'insertion professionnelle des publics sourds ou malentendants.

Il vise notamment, par des actions auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux, à améliorer la prévention des risques auditifs, à tous les âges, ainsi que les prises en charge.

Le projet a été initié en 2017 par l'INJS de Paris, a précisé Sandrine Courtois à APMnews, relevant que l'épidémie de Covid a ralenti le calendrier de travail.

Avec la création d'une identité visuelle propre au réseau, "l'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre sur ce sujet transversal". Il s'agit d'améliorer l'information -des usagers comme des professionnels- et de lancer des actions spécifiques.

Le premier objectif est de faciliter l'accès des professionnels hospitaliers et du secteur médico-social public "en prévoyant des supports de communication qui regroupent toutes les informations qui sont aujourd'hui dispersées", a-t-elle expliqué.

"On souhaite aussi diffuser les pratiques innovantes", a-t-elle ajouté, citant l'action du CHU de Brest, qui "a mis en place des badges pour faciliter l'orientation des personnes sourdes et malentendantes".

Les partenaires, qui devraient arrêter un programme d'action courant 2021, ont d'ores et déjà prévu d'organiser cette année une journée sur la surdité, "certainement au second semestre". Les actions du réseau ont vocation à se déployer sur le territoire national.

"Face aux problématiques majeures de santé" liées à la surdité des personnes âgées, "avec des syndromes de glissement qui peuvent s'installer", le réseau souhaite "sensibiliser les professionnels du secteur médico-social et faciliter l'accès à des bilans auditifs avec des professionnels de ville".

Ce projet doit être travaillé "avec des établissements volontaires et des territoires qui pourraient mobiliser

l'ensemble des acteurs de santé en proximité", a développé Sandrine Courtois.

Au-delà, l'idée est de pouvoir, "à l'échelle de territoires pilotes, lister tous les dispositifs qui existent en termes d'information et d'orientation, et voir les lacunes à combler dans les modes de prise en charge pour tisser des solutions".

Sandrine Courtois a par exemple évoqué la mise en place de "circuits dédiés, ou de référents".

La FHF va s'appuyer sur ses fédérations régionales et "le réseau d'experts dont elle dispose sur les territoires" pour constituer un groupe de travail. Celui-ci définira des "actions prioritaires en fonction des besoins identifiés dans les régions, et qui seront soumises au collectif" formé par Infosens.

"Parmi les sujets que l'on avait prévu de travailler de toute façon, il y avait la généralisation des consultations dédiées et adaptées, qui sera un axe majeur" des projets, a pointé Benjamin Caniard.

La création du réseau Infosens, animé par l'INJS de Paris, est aussi pour la FHF "un levier de mobilisation des établissements" sur la question, a-t-il poursuivi. "Cela fait partie des objectifs de la CNH [conférence nationale du handicap] et de ce que les établissements publics ont à apporter".

"Il faut être aussi en alerte sur les progrès médicaux qui pourraient bénéficier au plus grand nombre", a complété Sandrine Courtois.

Pour le financement de nouveaux projets, "on sollicitera les leviers existants", a-t-elle esquissé, évoquant, en matière de prévention, la conférence des financeurs.

La région Ile-de-France travaillera "notamment sur les aspects de formation et de sensibilisation, qui font partie de son champ de compétences". La Fondation pour l'audition apportera "une expertise technique", a précisé Benjamin Caniard, soulignant qu'il y a "aussi beaucoup de progrès à accomplir sur les aides techniques".

mlb/nc/APMnews

[MLB4QMIMGU]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INTERVIEW

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2021 APM International -

https://www.apmnews.com/story.php?objet=361509&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowG8EyMEISKdCkFcf7kbWWji98Dlx26TN2EywoKKcK6Q-Go3RICJjffQ3wQUPG5-y0KLjN5ayPY4le2GI6KG3mMbwzqg3jPpFI18_-Sjcu2-vRxVMyz6opLMTN7Z3Ej_T42kanAM3F0CeO-VeByIR1id5ul2EE1QSQAw7TkxwQMzoQEpSRehWheyJ18_fr0ZiQ57b8Zs65aO5uF2ptoGDhl